

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant inférieur à 90 000 euros HT
Référence :	AM-37-2025
Date de mise en ligne :	Le lundi 28 juillet 2025 à 14:07:45
Date de clôture :	Le lundi 15 septembre 2025 à 12:00:00
Titre :	Diagnostic complémentaire de pollution Friche pompes Noël St Gobain à Liverdun (54)
Descriptif :	<p>Des investigations complémentaires notamment sur les gaz du sol doivent permettre de compléter la synthèse environnementale produite à l'issue du schéma d'aménagement produit.</p> <p>La mission porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- La réalisation d'un diagnostic complémentaire de pollution- En cas de découverte de pollution avérée - une tranche optionnelle avec des sondages complémentaires (piézaires – piézomètres à déployer)- La réalisation d'un plan de gestion des pollutions intégrant une analyse des risques sanitaires

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[04/08/2025 à 09:36:33] Le programme analytique sur les sols et les gaz du sol présenté aux paragraphes 1.1/1.2 est différent de celui présenté au paragraphe 4.10. Lequel prendre en compte ?

Quel programme doit être chiffré dans le prix de la tranche optionnelle forfaitaire, les piézaires et les piézomètres étant des ouvrages sensiblement différents, s'agit-il bien de 5 piézaires et de 5 piézomètres ?

Questions / Réponses

[04/08/2025 09:53:00] Bonjour,

Le programme n'est pas différent mais plus complet et détaillé sur l'article 4.10 qu'il convient de prendre en compte.

sur la Tranche optionnelle - merci d'indiquer

- le prix du sondage complémentaire pour 1 piézo et 1 piézair
- le prix pour base 3 piézo supplémentaires
- le prix pour base 3 piézairs supplémentaires

Cordialement

[30/07/2025 à 11:23:36] bonjour

Sauf erreur de notre part , n'ayant pas pu trouver : Le Cahier des clauses administratives générales (CCAG)

- Le mémoire technique du candidat
 - L'offre financière du candidat
- mentionnées dans l'RC

Cordialement

[30/07/2025 11:39:19] Bonjour,

Je vous invite à relire l'article 2 de la lettre de consultation

Cordialement